

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_004 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Gilbert HANGARD), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_004 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif 2024 de l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à 19 531 141 € dont :

8 991 600 € en fonctionnement
10 539 541 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 740 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	800 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	400 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	95 000,00 €
- vente de biogaz	350 000,00 €
- remboursement de personnel mis à disposition	46 500,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	880 100,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	80 000,00 €

Total des recettes :

8 991 600,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 479 584,00 €
- les charges de personnel	1 006 000,00 €
- d'autres charges de gestion courante	85 100,00 €
- les intérêts d'emprunt	985 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	800 000,00 €
- la dotation aux amortissements	2 523 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	962 916,00 €
- des charges exceptionnelles	125 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

Total des dépenses : 8 991 600,00 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	962 916,00 €
- la dotation aux amortissements	2 523 000,00 €
- des subventions	2 180 541,00 €
- une enveloppe d'emprunts	4 373 084,00 €
- opération patrimoniale	500 000,00 €

Total des recettes : 10 539 541,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	880 100,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	2 200 00,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	342 000,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes, acquisitions diverses	6 617 441,00 €
- opérations patrimoniales	500 000,00 €

Total des dépenses : 10 539 541,00 €

Conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT, le projet de budget primitif 2024 et les rapports correspondants ont été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires le 30 janvier 2024, soit plus de 12 jours avant la date de la séance.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 25 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

ADOpte le budget primitif 2024 de l'assainissement collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à 19 531 141 € dont :

8 991 600 € en fonctionnement
10 539 541 € en investissement

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ